ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 15870

Texte de la question

Dans son dernier rapport sur le logement, la Fondation Abbé Pierre (FAP) déplore l'insuffisance des moyens consacrés au logement social. En effet, alors que 1,64 million de personnes sont en attente d'un logement en HLM, seulement 54 000 logements sociaux seront construit cette année. En outre dans le secteur privé le parc locatif bon marché s'érode et cette tendance pourrait être amplifiée par l'abrogation de la loi de 1948 qui aurait pour corollaire la disparition de 300 000 logements privés à bon marché. M. Jean-Paul Dupré demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer quelles mesures urgentes il entend mettre en oeuvre pour faire face à cette pénurie alarmante de logements sociaux.

Texte de la réponse

Le Gouvernement attache une grande importance aux conditions d'accès au logement des familles, particulièrement celles dont les revenus sont les plus modestes. L'intervention publique est nécessaire pour aider ces familles à prendre en charge une partie des dépenses pour se loger. Cette aide est d'autant plus indispensable que le logement doit être de qualité et ne pas menacer la santé ou la sécurité de ses habitants. La politique du logement a pour objectif d'orienter les aides vers les ménages qui en ont le plus besoin tout en assurant une certaine liberté de choix du statut d'occupation. Il convient en particulier de veiller à ce que la chaîne du logement fonctionne de la manière la plus fluide possible de telle sorte que le passage entre le secteur locatif et le secteur de l'accession à la propriété ne repose pas uniquement sur des critères liés au revenu des familles. Un programme ambitieux de relance de la production de logements par les organismes d'habitations à loyer modéré a été initié. La loi de finances pour 2003 a prévu le financement de 54 000 logements locatifs sociaux, dont 12 000 en prêt locatif social (PLS), auxquels s'ajouteront les 4 000 logements en PLS que l'Association foncière logement prévoit de réaliser. La nécessité de maîtriser les dépenses publiques liée aux incertitudes économiques marquant l'année 2003 d'une part et aux exigences européennes d'autre part, avait contraint le Gouvernement à procéder, y compris sur le budget du logement, à des mises en réserve de précaution de crédits. Le Gouvernement a néanmoins décidé, par redéploiement interne au budget du ministère, de rendre disponible l'intégralité des crédits nécessaires à la réalisation du programme de construction de logements locatifs sociaux prévu par la loi de finances pour 2003.

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Dupré
Circonscription : Aude (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15870
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : équipement, transports et logement
Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE15870

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2621
Réponse publiée le : 18 août 2003, page 6517